

FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX

Route départementale N° 142

Travaux d'étanchéité du Pont de
Boterneau sur le Canal du Blavet

Communes de Melrand et de Saint Barthelemy

Avril 2023

Objet de l'opération

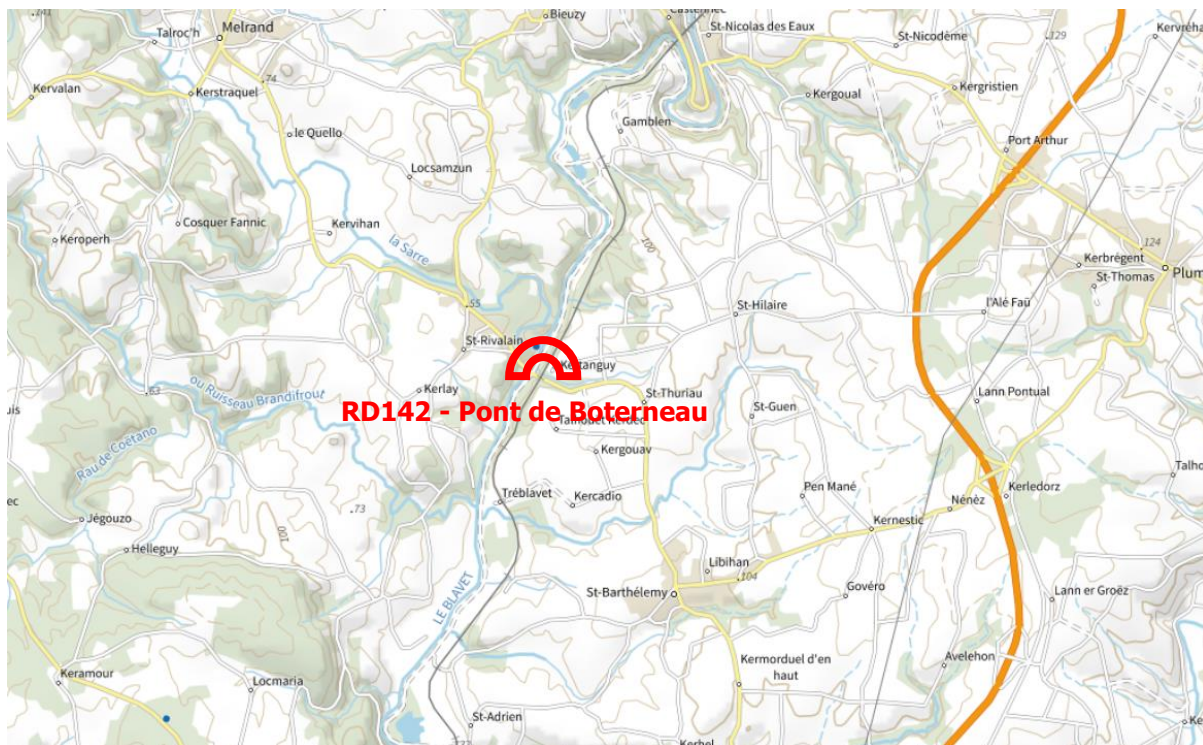
Le Département va engager des travaux de l'ouvrage et de ses équipements.

Les travaux du Département du Morbihan portent sur :

- la mise en œuvre d'une nouvelle étanchéité du tablier,
- mise en œuvre d'escaliers de services et aménagement de quarts de cônes
- Réfection de la chaussée aux abords et sur l'ouvrage.

Plans de situation





Désignation des intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Département du Morbihan
Maîtrise d'œuvre : Direction des Routes et de l'aménagement
(Représentant Maîtrise d'œuvre chantier- SGTNOA - POA)
Entreprise : COLAS Lorient
Montant de l'opération : 210 000 € TTC

Contenu des travaux de réparation de l'ouvrage

Sur l'itinéraire de la Route Départementale n°142 (RD142), l'ouvrage d'art départemental, dit « Pont de Boterneau » permet la continuité de circulations par le franchissement du « Blavet ».

Cet ouvrage se situe à cheval sur les communes de Melrand et de Saint Barthelemy.

Ce pont doit faire l'objet de travaux d'étanchéité et de la réfection de la chaussée aux abords et sur l'ouvrage.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la politique d'entretien des ouvrages d'arts du Département du Morbihan.

Organisation des travaux de réparation de l'ouvrage

Le chantier va débuter mi-juin 2023; la durée prévisionnelle du chantier est de 2 mois.

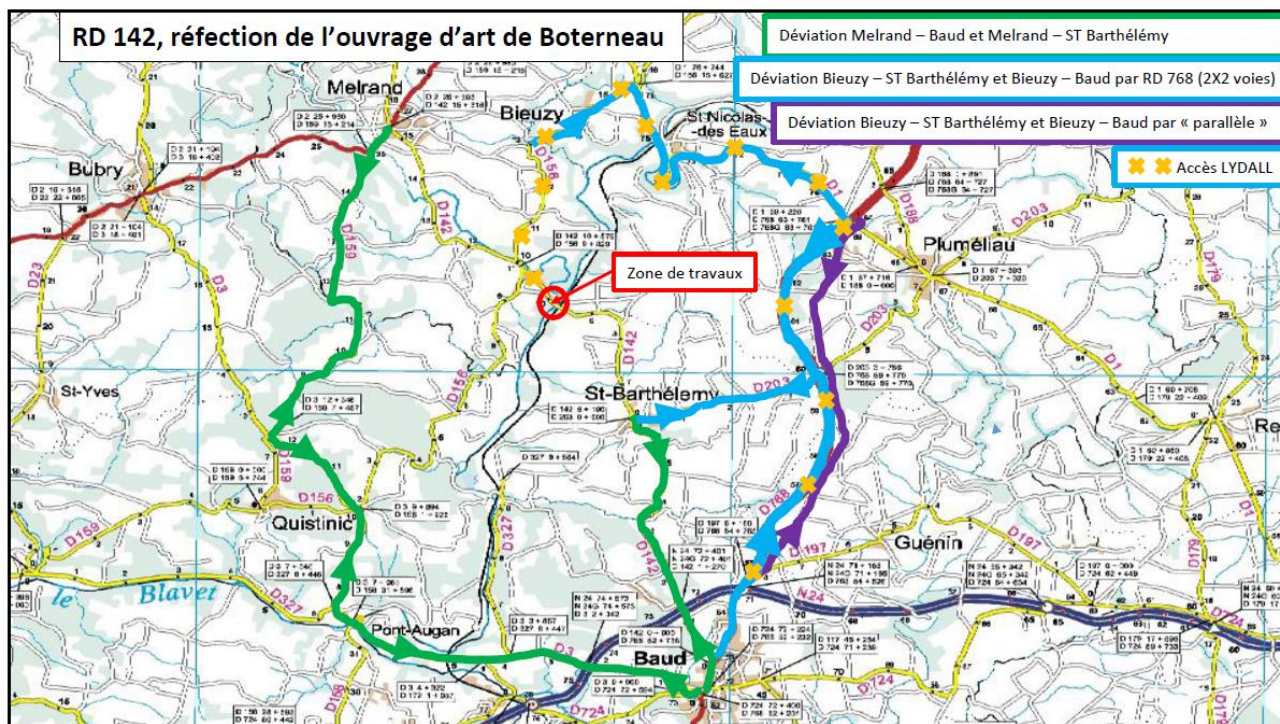
Les travaux sont confiés par le département à l'entreprise COLAS Lorient.

La coordination sécurité est assurée par l'entreprise PROJECTIO SAS.

Travaux réalisés en dehors du flux de circulation des Véhicules légers (VL) et Poids Lourds (PL)
ATTENTION : ces travaux seront réalisés sous coupure complète (=route barrée) de la RD142 à la circulation VL/PL, avec mise en place d'une déviation routière.

L'ensemble des études de conception, la maîtrise d'œuvre et la gestion de l'exploitation du chantier sont assurés par les services techniques départementaux (DRA-SGTNOA-POA et DRA ATD SO).

Information et déviations durant les travaux de réparation



Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers :
Restez vigilant et respectez les agents qui interviennent sur les chantiers
dans le but d'améliorer les conditions de circulation.

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement

Contact avec les élus ou la presse :

Davy DANO (cabinet) 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : xavier.domaniecki@morbihan.fr

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

routes@morbihan.fr

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.